

## 1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction des rencontres du Championnat de FRANCE par Equipes de tous niveaux

## 2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (Compétition) à la F.F.T.T.
- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en Formation Arbitre Régional
- . Avoir 18 ans au moment du passage de la pratique
- . Le candidat ne peut présenter les U.V. 1 et 2 théoriques qu'une seule fois par saison sportive

## 3 - SESSION DE FORMATION

- \* Responsable : CREF arbitrage
- \* Intervenant : formateur AR/JA1
- \* Caractère : Obligatoire
- \* Contenu :
  - . connaissance et analyse du règlement sportif du Championnat de France par équipes
  - . spécificités régionales (Ligue)
  - . brûlage, classement*(la connaissance des règles de jeu est supposée acquise).*  
programme et modalités définis par la branche arbitrage de l'IFEF
- \* Durée : 8 heures
- \* Modalité : selon deux possibilités:
  - Présentiel : dans une salle de formation
  - Hybride: visioconférence (en 3 sessions de 2 heures) et en salle avant UV1 (2h)

## 4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

\* **U.V. 1 théorique :**  
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)  
30 questions - Chaque question est notée sur 1 point  
**Questions 1 à 24 SANS DOCUMENTATION**  
**Questions 25 à 30 AVEC DOCUMENTATION**  
Durée : 35 minutes  
**Admissibilité pour l'U.V. 1 : 24 / 30**

\* **U.V. 2 théorique :**  
Forme : exercice pratique - test écrit  
**Exercice à faire chez soi avec RETOUR OBLIGATOIRE**  
Durée : 1 heure  
**Admissibilité pour l'U.V. 2 : 30 / 40**

\* **U.V. 3 pratique :**  
Forme : mise en situation : direction d'une rencontre du Championnat de FRANCE par Equipes  
Validation : 34 / 40 selon barème de la fiche d'évaluation pratique

## 5 - ADMISSION :

Diplôme fédéral de J.A. 1 après validation successive des U.V 1, U.V. 2 et U.V. 3  
Le candidat conserve la validation des UV1 et UV2 théoriques en cas de non réussite à l'UV3,

## 6 - FORMATION CONTINUE :

- \* Fréquence : tous les 3 ans